

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NYONS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28
PROCURATIONS : 9		

Séance du 24 MAI 2023

Date de la convocation
17 mai 2023

Date d'affichage
17 mai 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
et le VINGT QUATRE MAI

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

**Présents :** M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - Mme LOUPIAS, Adjoints,  
M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - Mme MACIPÉ - Mme BOUNIN - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE, Conseillers Municipaux.

**Absents avec procuration :** M. ROUSSELLE - M. MONPEYSSEN - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - M. VAN ZELE

**Excusée :** Mme AUDIBERT

**Secrétaire de séance :** Mme LAURENT

2023 - 05 - 53

MARCHES PUBLICS

Approbation de l'Avenant N° 1 aux lots N° 1, N° 2 et N° 3 du Marché de travaux pour l'extension du bâtiment destiné à la construction des « chars du Corso »

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

**ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ DE BASE**

**Marché Initial**

Le marché porte sur l'extension du local des chars du Corso.

La commission d'appel d'offres du 10 mars 2022 a retenu à l'unanimité les titulaires des lots 1, 2 et 3.

Par délibération du 30 mars 2022, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les marchés de travaux suivants :

Attributaires - Montant initial du marché public

- Lot n°01 Gros Œuvre / Terrassement - VIAL FILS BÂTIMENT & FERRAND LOREILLE  
Montant : ..... 49 497,00 € HT

- Lot n°02 Charpente Métallique Bardage Couverture – SOCOMET  
Montant : ..... 86 930,00 € HT

- Lot n°03 Electricité – CONTACT ELECTRICITE  
Montant : ..... 8 392,35 € HT

Cet agrandissement sera dédié à la construction et à l'entretien des portes-chars roulants et des structures métalliques des éléments décoratifs.

**ARTICLE 2 - OBJET DES AVENANTS N° 1 DES 3 LOTS ET NOUVEAUX MONTANTS**

Compte tenu des résultats de l'étude de sol, réalisée après délibération, il est noté la nécessité d'augmenter la profondeur d'ancrage des fondations. Il est donc nécessaire de revoir l'ensemble de la structure maçonnée recevant l'extension métallique.

Cette structure métallique a dû être également revue dans sa conception, engendrant les modifications suivantes :

- Rajout d'un escalier métallique (accessibilité à l'extension créée),
- Mise en place d'un chevêtre au droit de la rampe (solidité de l'ouvrage),
- Renforcement de la panne sablière pour reprendre l'accumulation de neige entre les deux bâtiments (demande du bureau de contrôle de désolidariser les deux bâtiments – renforcement de l'écart créé vu le renforcement des fondations).

.../...

Il est également demandé une actualisation des prix des prestations de chaque lot selon la hausse des coûts de production et de transport des matériaux (les entreprises ont été notifiées un an quasiment jour pour jour après avoir été retenues).

Ces avenants sont passés sur le fondement de l'article R 2194-2 du CCP.

**DETAIL DES AVENANTS PROPOSES ET NOUVEAUX MONTANTS :**

**AVENANT n°1 LOT 1 : Gros Œuvre / Terrassement**

- Augmentation de la profondeur d'ancrage des fondations
- Actualisation des prix suite à la hausse des prix des matériaux

	Montant initial du marché public	incidence financière sur le montant du marché public :	Montant de l'avenant	Nouveau montant du marché public
MONTANTS HT	49 497,00 €	OUI	19 387,28 €	68 884,28 €
TVA 20%	9 899,40 €	39,2 %	3 877,46 €	13 776,86 €
MONTANTS TTC	59 396,40 €		23 264,74 €	82 661,14 €

**AVENANT n°1 LOT 2 : Charpente Métallique Bardage Couverture**

- Modification de prestations :
  - Rajout d'un escalier métallique
  - Mise en place d'un chevêtre au droit de la rampe
  - Renforcement de la panne sablière pour reprendre l'accumulation de neiges
  - Suppression du portail coulissant (moins-value)
  - Suppression du garde-corps (moins-value)
  - Actualisation des prix suite à la hausse des prix des matériaux (entreprise retenue le 8 avril 2022 et notifiée le 5 avril 2023).

	Montant initial du marché public	incidence financière sur le montant du marché public :	Montant de l'avenant	Nouveau montant du marché public
MONTANTS HT	86 930,00 €	OUI	12 820,00 €	99 750,00 €
TVA 20%	17 386,00 €	14,7 %	2 564,00 €	19 950,00 €
MONTANTS TTC	104 316,00 €		15 384,00 €	119 700,00 €

**AVENANT n°1 LOT 3 : Electricité**

- Actualisation des prix suite à la hausse des prix des matériaux (entreprise retenue le 8 avril 2022 et notifiée le 5 avril 2023).

	Montant initial du marché public	incidence financière sur le montant du marché public :	Montant de l'avenant	Nouveau montant du marché public
MONTANTS HT	8 392,35 €	OUI	1 677,89 €	10 070,24 €
TVA 20%	1 679,47 €	20 %	335,57 €	2 014,04 €
MONTANTS TTC	10 070,82 €		2 013,46 €	12 084,28 €

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 mai 2023 et a donné un avis favorable à l'unanimité à ces projets d'avenant N° 1 pour :

- LOT 1 – VIAL FILS BÂTIMENT/FERRAND LOREILLE pour un montant de 19 387,28 € HT
  - LOT 2 – SOCOMET pour un montant de 12 820,00 € HT
  - LOT 3 – CONTACT ELECTRICITE pour un montant de 1 677,89 € HT
- (cf : nouveaux montants du marché public, par lot, mentionnés dans les tableaux ci-dessus).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les avenants n°1 aux LOT 1, LOT 2 et LOT 3 des marchés de travaux d'extension du bâtiment destiné à la construction des « chars du corso »,
- AUTORISE Monsieur le Maire à les signer et les faire exécuter.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,  
Maire de NYONS

